

Bruxelles Urbanisme et Patrimoine
Direction des Monuments et Sites
Monsieur Thierry WAUTERS
Directeur
C.C.N. Rue du Progrès, 80/boîte 1
1035 BRUXELLES

V/Réf. : HL/2273-0045-0

N/Réf. : AA/BDG/SJN20118_628_Royale_288

Annexe :

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : SAINT-JOSSE-TEN-NODE. Rue Royale, 288 et rue de la Poste, 38. Ancien Hôtel Boël
Examen de la fin d'enquête concernant le classement comme monument de la totalité de l'ancien Hôtel Boël et de la façade avant de sa dépendance.

En réponse à votre courrier du 04/10/2018, reçu le 04/10/2018, nous vous communiquons ***l'avis favorable sous réserve*** émis par notre Assemblée en sa séance du 24/10/2018.

Le 15/06/2017, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a entamé la procédure de classement comme monument de la totalité de l'ancien Hôtel Boël et de la façade avant de sa dépendance arrière.

Contexte et demande

Ce prestigieux hôtel de maître est érigé en 1913 par l'architecte M. Heyninx, remplaçant un hôtel construit en 1863. Le commanditaire en est Georges Boël, membre de la riche famille d'industriels actifs dans la sidérurgie et la finance. Ce nouvel ensemble architectural se compose, sur une parcelle traversante, d'un hôtel de maître donnant sur la rue Royale et d'une petite dépendance sise rue de la Poste, séparés l'un de l'autre par ce qui devait être une cour-jardin. La façade principale est de style Beaux-Arts et de composition très classique, comptant quatre travées sur trois niveaux, ainsi qu'un niveau de combles éclairé d'oculi. L'intérieur mêle différentes influences stylistiques : néo-Renaissance flamande, néo-gothique, interprétation régionale des grands courants stylistiques français tels le style Louis XVI... L'hôtel de maître a conservé sa disposition d'origine ainsi que la plupart de ses nombreux éléments structurants et de ses décors (escaliers, parquets, plafonds moulurés, cheminées, lambris, verrières, vitraux, peintures murales, décors stuqués, décors en carreaux de faïence, ...) et témoigne d'un riche décor d'apparat, représentatif des hôtels de maître de style conservateur construits pour la riche bourgeoisie lors de cette époque d'avant-guerre.



Rue Royale, enfilade avec le n°288 (©Google maps)



Vues intérieures de l'ancien Hôtel Boël (© BUP – DMS)

Dans les années 1950, les bâtiments sont repris et occupés par une société de production cinématographique et l'intérieur d'îlot est alors presque entièrement construit de locaux abritant des bureaux, sous une large toiture plate (permis de 1957). Seul un passage longeant ces nouveaux locaux reste non bâti.

La demande porte sur le classement comme monument de la totalité de l'hôtel de maître et sur le classement de la façade (rue de la Poste) de l'ancienne dépendance, ainsi que la délimitation d'une zone de protection entourant la parcelle.

Avis

La CRMS rend un avis favorable sur la proposition de classement comme monument de la totalité de ce bel hôtel de maître, dont les nombreux décors variés sont conservés.



Rue de la Poste, enfilade avec le n°38 (©Google maps)

Elle émet toutefois une réserve, précisant qu'elle souhaite exclure du classement la façade à rue de la dépendance arrière. En effet, de manière générale, la CRMS n'est pas favorable au classement d'une façade seule, puisque cela ne tient pas compte de la volumétrie générale du bâtiment, même s'il s'agit dans le cas présent d'un bâtiment d'accompagnement. De plus, si l'ancien hôtel Boël reste remarquable dans son intégrité et son authenticité, il n'en va pas de même pour la cohérence et la perception du reste de la parcelle, fortement modifiée par la construction des bureaux intermédiaires.



Vue vers les bureaux et vue de la façade arrière de l'hôtel Boël (©BUP – DMS)

L'Assemblée estime que la zone de protection, telle que prévue dans la demande, est à même de garantir la compréhension globale de ce qui constituait la disposition originelle de la parcelle et la préservation des dépendances.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE

Secrétaire

C. FRISQUE

Président f.f.

c.c. : BUP – DMS : H. Lelièvre, M. Muret.